

REGLEMENT DE L'ÉVÉNEMENT :

Article 1 - Objet :

L'événement de Pâques est organisé le samedi 19 avril de 9h30 à 13h au V-Park.

L'événement se compose de deux activités :

1) Une chasse aux œufs

Une chasse aux œufs destinée aux enfants de 2 à 12 ans. Elle se déroule dans le V-Park sur 5 créneaux de départ accessible sur inscription :

- Chasse 1 : 9h30-10h
- Chasse 2 : 10h15-10h45
- Chasse 3 : 11h-11h30
- Chasse 4 : 11h45-12h15
- Chasse 5 : 12h30-13h

L'objectif est pour chaque enfant de trouver un maximum de 8 œufs selon des critères déterminés :

- 2 à 4 ans : rouge, blanc, jaune
- 5 à 6 ans : rose, bleu
- 7 à 8 ans : violet, vert
- 8 à 12 ans : 1 de chaque couleur (rouge, blanc, jaune, rose, bleu (clair/foncé), violet, vert (clair/foncé))

Attention : afin que chaque enfant puisse profiter de l'événement nous vous demanderons de respecter le nombre d'œuf à ramasser.

Un œuf d'or sera caché en plus par créneau. Sa découverte permet d'obtenir un lot supplémentaire.

Veillez à vous munir d'un sac ou d'un panier pour pouvoir ramasser les œufs pour la chasse aux œufs

2) Des ateliers créatifs animés par Cultura.

Cultura Plaisir vous propose des ateliers créatifs autour de Pâques. Ceux-ci sont disponibles sur les créneaux suivants uniquement sur inscription :

- 9h30-10h
- 10h15-10h45
- 11h-11h30
- 11h45-12h15

- 12h30-13h

Ces ateliers sont réservés aux enfants.

Article 2 – Inscription :

L'inscription aux activités est gratuite mais obligatoire.

La chasse aux œufs est accessible à partir de 3 ans et jusqu'à 12 ans. Les ateliers créatifs sont ouverts pour les enfants de plus de 6 ans.

La Mairie se réserve le droit de vérifier l'âge des participants si besoin.

Les inscriptions sont ouvertes du mardi 25 mars au jeudi 17 avril 2025.

Aucune inscription tardive ne sera prise en compte.

Attention, le nombre de participants est limité pour les deux activités.

400 places sont attribuées à la chasse aux œufs avec 80 places par créneau.

40 places sont attribuées pour les ateliers créatifs avec 8 places par créneau.

Pour vous inscrire, merci de vous rendre sur ce lien afin de réserver votre place :

<https://my.weezevent.com/chasse-aux-oeufs-de-paques-5>

Faites attention à bien choisir la bonne activité et le nombre de participants (indiquez uniquement le nombre d'enfants participants, les adultes ne sont pas comptés dans le nombre de places attribuées)

Annulation d'inscription : merci d'envoyer un mail au service événementiel afin d'annuler votre inscription et ne pas bloquer de place pour d'autres.

Coordonnées : evenementiel@villpreux.fr ou 06 72 26 93 91

Article 3 : Départs et arrivées

Le départ sera donné uniquement par les agents de la commune.

Départs de la chasse aux œufs :

Les départs de la chasse aux œufs s'effectueront à l'entrée du V-Park.

Rendez-vous devant le stand marqué « Départ chasse aux œufs » aux horaires de départ que vous aurez choisis. **Merci de vous rendre au départ 15 min avant.**

Une fois que vous avez ramassé tous vos œufs, vous pourrez venir les échanger sur le stand « Retrait des chocolats » pour obtenir votre récompense.

Horaires de départ :

- Chasse 1 : 9h30-10h
- Chasse 2 : 10h15-10h45
- Chasse 3 : 11h-11h30
- Chasse 4 : 11h45-12h15

- Chasse 5 : 12h30-13h

Activités loisirs créatifs :

Les ateliers créatifs se dérouleront au sein du V-Park.

Article 4 : Respect du matériel

Chaque participant s'engage à respecter le matériel mis à disposition par la Mairie.
Les œufs doivent impérativement être rendus pour être remis en place pour les autres chasses.
Le matériel pour la course d'orientation doit également rester en place.

Article 5 : Acceptation

Tout participant reconnaît avoir pris connaissance du présent règlement et déclare en accepter toutes les clauses.

**Merci à toutes et à tous pour votre participation,
Nous vous souhaitons une excellente chasse !**